

DELIBERATION DU BUREAU DU PETR DU DOUBS CENTRAL

Nombre de membres :	18
- en exercice :	18
- présents :	14
- représentés :	0
- ayant pris part à la délibération :	14

Séance du 3 février 2025

Délibération n° : DB1-2-2025

OBJET :

Dossiers de demande de subvention 2025 auprès de l'ARS pour les actions récurrentes et les nouvelles actions

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois de février à dix-huit heures trente, se sont réunis au Grenier des Arts de Baume-les-Dames, les membres du bureau du PETR du Doubs central, dûment convoqués le 28 janvier 2025.

Présent(s) : BEAUDREY Bruno, BOITEUX Denis, BOURIOT Claude, BRAND Christian, BRAND Yves, CARTIER Frédéric, CUENOT Joseph, JANUEL Philippe, MARTHEY Arnaud, MAURICE Jean-Claude, PIQUARD Charles SCALABRINO Agnès, THIEBAUT Laure et VIGREUX Thomas.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : -

Absent(s) : GARNIER Georges, JACQUOT Alain, MARQUIS Martine et ULMANN Valérie.

Secrétaire de séance : Charles PIQUARD

Le Président expose les motifs.

Par la délibération n°D8-5-2024 le Conseil syndical a délégué au bureau le choix de répondre à des appels à projets ou de déposer des dossiers de demande de subvention ainsi que leurs avenants pour les actions entrant dans le cadre de Contrat Local de Santé, pour l'année 2025 en validant notamment les plans de financement,

Le PETR du Doubs central doit déposer les demandes d'aides à l'ARS pour les nouvelles opérations le 11 février. Le dépôt de dossiers de demande de subvention pour les opérations récurrentes dont notamment la communication avait été voté par le bureau du 2 décembre 2024. Or, l'ARS considère que ces opérations sont nouvelles puisque le CLS vient d'être renouvelé.

Il est donc proposé une modification sur la demande de subvention liée à la communication ainsi que le dépôt des demandes de subvention des actions nouvelles.

Communication

Dans un souci de faire connaître le nouveau CLS, une identité visuelle propre a été créé en 2024 (un logo et un pictogramme « une action du CLS du Doubs central »). Toutefois, des outils de communication doivent être créés pour favoriser la reconnaissance du CLS du Doubs central par les acteurs et partenaires du territoire. En 2025, seront donc créés un kakémono et une plaquette de présentation du CLS. Au besoin, d'autres outils de communication pourront être réalisés. De plus, l'animatrice santé est amenée à participer à de nombreux événements, stands d'information, forum du bien vieillir, stand « salut, comment vas-tu ? » etc. Du matériel pour réaliser ces événements sera acquis (diable pliant, barnum, etc.). Enfin, sur l'année 2025, une stratégie de communication par public cible sera établie.

Plan de financement communication

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Prestations de services	1 104	Subventions ARS	2 800
Achats	2 130	Autofinancement	434
TOTAL	3 234	TOTAL	3 234

Santé-environnement : urbanisme – santé et transition

Le PETR du Doubs central a été retenu par la DREAL pour un projet transversal traitant de la santé, de l'urbanisme et de la transition et l'adaptation au changement climatique (voir partie Energie-Climat). Pour construire un outil

d'accompagnement à la prise de décision pour des projets d'urbanisme favorable à la santé et adapté au changement climatique, le PETR s'est entouré de plusieurs partenaires, structures expertes dans les domaines de l'urbanisme, la santé, la transition écologique et la concertation citoyenne. Certaines de ces structures ont accepté de contribuer à l'outil (rédaction comité de relecture, partage d'expériences, etc.) en contrepartie d'une indemnisation financière. Il est donc proposé d'indemniser ces structures pour leur contribution pour un montant global et maximum de 4 000€.

Plan de financement urbanisme - santé et transition

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Prestations de services	4 000	Subventions ARS	4 000
		Autofinancement	0
TOTAL	4 000	TOTAL	4 000

Prévention des maladies vectorielles à tiques

Le parc naturel régional du Doubs Horloger a réalisé grâce à son CLS un livre à destination des enfants pour les sensibiliser aux maladies vectorielles à tiques et aux gestes de prévention « Petit Paul grand chercheur, la tactique anti-tiques ». L'idée est de proposer cet ouvrage aux médiathèques, bibliothèques et points lecture du territoire. Pour accompagner cette diffusion, des animations pédagogiques du CPIE du Haut-Doubs pourront être proposées pour 3 médiathèques du territoire. Ces animations seront ludiques et non-anxiogènes. Il y sera question tout autant de la biodiversité des milieux naturels comme les forêts que des tiques et des gestes à adopter.

Plan de financement prévention des maladies vectorielles à tiques

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Prestations de services	750	Subventions ARS	1 000
Achats	516	Autofinancement	566
Autres impôts et taxes (timbres)	300		
TOTAL	1 566	TOTAL	1 566

Parcours grand-âge -accompagnement des aidants

La concertation pour le renouvellement du CLS a mis en avant le besoin de proposer des actions à destination des aidants. Le CLS proposera en partenariat avec la Mutualité française des ateliers Bien vieillir chez soi, module santé des aidants. Les actions proposées visent l'amélioration de la santé des bénéficiaires par une meilleure prise de conscience de leur situation d'aidant. Ces ateliers peuvent être financés par la Conférence des financeurs au travers d'un appel à projets. Néanmoins, les actions financées par la Conférence des financeurs le seraient à partir de juin 2025. Or, il pourrait être pertinent de proposer le stand d'information de la Mutualité française « Prenons soins de ceux qui aident » lors des salons à destination des personnes âgées prévus au premier semestre 2025 sur le territoire. Le coût est donné pour 3 stands info santé de 3 heures.

Plan de financement accompagnement des aidants

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Prestations de services	1 733	Subventions ARS	1 500
		Autofinancement	233
TOTAL	1 733	TOTAL	1 733

Santé des femmes – violences faites aux femmes

Le CLS du Doubs central 2024-2029 comporte plusieurs nouveautés par rapport au précédent dont notamment la volonté de travailler sur la santé des femmes et plus particulièrement les violences faites aux femmes. Pour 2025, des actions de sensibilisation sont proposées : campagne sac à pain, ciné-débat, soirées blind-test, etc. Parallèlement, un travail sera réalisé avec les partenaires travaillant sur cette thématique afin de recenser les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violences existants et de les porter à connaissance des élus et des professionnels travaillant avec les femmes. Ce travail de recensement permettra d'établir une feuille de route des actions à mettre en œuvre par la suite.

Plan de financement violences faites aux femmes

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Publicité, publications, relations publiques	2 580	Subventions ARS	1 500
Autres charges de gestion courante (SACEM)	100	Autofinancement	1 180
TOTAL	2 680	TOTAL	2 680

Santé nutrition – un programme pour les maternelles

Le CLS du Doubs central a été sollicité par l'Education nationale, signataire du CLS, au travers du programme Territoire Educatif Rural des Deux Vallées Vertes (TER) pour favoriser des actions de sensibilisation au bien-manger à destination des maternelles et de leurs parents.

La problématique de la nutrition a été notée comme prioritaire par l'ARS notamment sur le secteur des Deux Vallées Vertes. Afin de sensibiliser au bien-manger et de faire le lien avec le territoire, le PETR pourrait proposer des visites de fermes à plusieurs classes de maternelles (6 classes en prévisionnel). Ces visites seraient ouvertes aux parents qui le souhaiteraient et couplées à un atelier avec une diététicienne du RéPPoP (Réseau de Prévention et Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique) ou d'une autre structure ou une puéricultrice.

Plan de financement santé-nutrition programme pour les maternelles

CHARGES en € TTC		PRODUITS en €	
Prestations de services	1 900	Subventions ARS	1 900
		Autofinancement	0
TOTAL	1 900	TOTAL	1 900

Le Président soumet au vote.

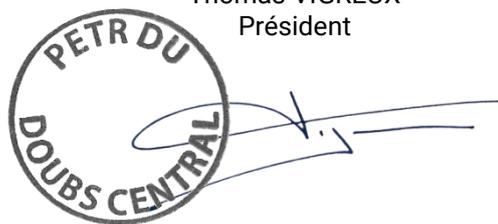
Après en avoir délibéré, le Bureau valide les plans de financement ci-dessus et autorise le Président du PETR à déposer les demandes d'aides associées et signer tous les documents afférents à cette décision.

VOIX: POUR: 14 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Charles PIQUARD
Secrétaire de séance



Thomas VIGREUX
Président



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.